



BUDGET 2024

**Mot d'Anne St-Laurent
Mairesse de Montréal-Est**

J'ai le plaisir de vous présenter le budget de fonctionnement de la Ville pour 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour la période de 2024 à 2026. Le tout a été adopté en séance extraordinaire du conseil municipal, le 13 décembre 2023, et permettra de poursuivre nos objectifs de développement et d'amélioration de la qualité de vie des Montréalais.

Ce budget équilibré d'un montant total de 65 973 500 \$ tient compte de l'inflation actuelle, des dépenses incompressibles et de nos engagements contractuels. Il est le fruit d'une planification rigoureuse dont l'objectif est triple : atténuer l'impact de l'inflation sur le compte de taxes des citoyens, assurer les services à la population et contrôler les dépenses. En d'autres termes, ce budget est guidé par le principe de saine gestion des finances publiques visant à respecter la capacité de payer des Montréalais.

▪ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Ce budget reflète :

- La **bonification de nos activités et événements** (spectacles du Juillet SHOW, Classique hivernale, Fête nationale, etc.)
- L'**augmentation du plancher d'emploi des Travaux Publics** afin d'améliorer la qualité des services
- La reconduction du budget opérationnel de **Bixi**, un investissement en mobilité active et accessible
- La poursuite du **verdissement du territoire** (plantation d'arbres en partenariat avec la Soverdi)
- Le maintien de nos **divers programmes de subventions**, notamment pour lutter contre le plomb dans l'eau potable, réparer les maisons lézardées et rénover les façades.

▪ QUOTES-PARTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Cette année encore, **les quotes-parts que nous devons verser à l'Agglomération de Montréal et à la CMM pèsent lourd dans notre budget : 25 490 100 \$, soit 48,6 % de notre budget de fonctionnement.** Ce qui représente 1,6 M\$ de plus qu'en 2023, soit une augmentation qui représente près de 363 \$ par citoyen – l'une des plus fortes des 16 villes liées! Cette augmentation de 7 % des quotes-parts est en partie liée à la hausse des valeurs immobilières dans notre ville, depuis l'an passé.

L'augmentation du budget de l'Agglomération ainsi que la méthodologie de répartition des dépenses à régler par les villes liées, dont Montréal-Est, sont toujours hautement contestées auprès des autorités publiques.

Malgré ces hausses de valeurs et l'augmentation importante des quotes-parts, **nous avons réussi à contenir l'augmentation globale du compte de taxes résidentiel à 1,2 %**. À titre d'information, le taux d'augmentation résidentiel de RDP-PAT est de 5,8 %. Notre taux de taxation résidentielle passera ainsi de 0,6226 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,6301 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Afin de sensibiliser les citoyens à utiliser l'eau de manière responsable, la compensation pour l'alimentation en eau passera de 100 \$ à 125 \$ par logement et par local commercial et industriel. La compensation volumétrique pour les industries, commerces et institutions (ICI) passera de 0,40 \$ à 0,48 \$ par m³ d'eau fournie.

▪ PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Notre PTI regroupe les projets d'investissements que la ville compte réaliser ou amorcer sur son territoire au cours des trois prochaines années. Il s'élève à 17,44 M\$ pour 2024, 29,80 M\$ pour 2025 et 23,80 M\$ pour 2026.

Investissements en infrastructures

- Réaménagement de l'intersection de la voie ferrée du CN et de l'avenue de Montréal-Est
- Planage, revêtement et reconstruction de trottoirs sur différentes rues
- Amélioration de nos espaces verts en amorçant notre plan directeur des parcs et espaces verts
- Projet de renforcement du mur de soutènement au parc de l'Hôtel-de-Ville
- Abolition du sifflet du train dans le secteur de Broadway et Sherbrooke.

Investissements en terrains et bâtiments

- Acquisition et décontamination d'un site pour la construction d'un garage municipal
- Projet de construction d'une maison des jeunes
- Réfection de la toiture et remplacement d'équipements de chauffage, de climatisation et d'épuration d'air à l'hôtel de ville.

Investissements en équipements

- Renouvellement de la flotte et des équipements de la Ville
- Poursuite de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public.

Dans le contexte actuel, Montréal-Est s'est livrée à un exercice de priorisation qui favorisera le développement de son territoire de manière responsable tout en améliorant la qualité des services offerts à ses citoyens. Je tiens à remercier sincèrement les élus et tous les employés de la Ville qui ont travaillé à l'élaboration de cet exercice budgétaire. Tous ensemble, nous sommes engagés à l'atteinte des objectifs de notre vision 2050.